



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH

Syndicat National des Médecins,
Chirurgiens, Spécialistes,
Biologistes et Pharmaciens
des Hôpitaux Publics



APPEL A LA MOBILISATION DES PRATICIENS HOSPITALIERS

Journée de grève et d'action le 4/07/2023

Nous avons été avisés le 12 mai dernier par la DGOS du report sine die des négociations en cours concernant l'attractivité des Praticiens Hospitaliers et des Hospitalo-Universitaires.

Or la situation à l'hôpital public n'a jamais été aussi grave. La profession de praticien hospitalier est devenue un véritable repoussoir. Un grand nombre de collègues de toutes les disciplines et de tous les âges démissionnent de plus en plus. Les jeunes médecins ne veulent plus s'engager dans une profession devenue aussi peu attractive.

L'hôpital public s'effondre par pans entiers.

Nous exigeons la reprise immédiate des négociations avec notamment l'attribution par le ministère de l'Économie et des Finances d'une dotation financière permettant la reprise immédiate des négociations sur les mesures d'attractivité pour les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires et en particulier :

- Une augmentation générale **de l'ensemble des rémunérations** pour tenir compte de l'inflation.
- La prise en compte de la **5^{ème} plage pour valoriser la continuité des soins** et la revalorisation immédiate de la permanence des soins, gardes et astreintes incluses. Ce chantier est toujours en jachère malgré les engagements donnés par le Président de la République lors de ses vœux aux professionnels de santé.
- Le **raccourcissement significatif de la durée de carrière** des PH leur permettant d'atteindre les derniers échelons de la grille salariale statutaire créés lors des négociations du Ségur de la santé.
- **Finalisation des négociations sur la retraite et pour l'attractivité des Hospitalo-Universitaires.**

Ces négociations sont suspendues depuis le 12 mai dernier et les praticiens hospitaliers ne peuvent plus attendre. Les mesures légitimes de contrôle de l'intérim médical, en promouvant les contrats dits « de type 2 », n'ont qu'un effet limité sur la démographie médicale hospitalière et sur la cohésion des équipes.

La continuité et la permanence des soins, facteurs prépondérants de la pénibilité de l'exercice médical hospitalier, doivent être immédiatement revalorisés.

Les praticiens hospitaliers n'attendent pas d'éventuelles discussions sur un partage plus équitable de celles-ci avec l'hospitalisation privée qui ne concernera de toute manière qu'une partie de cette activité.

Dans ces conditions, les syndicats soussignés, représentant la grande majorité des praticiens hospitaliers, appellent à une journée d'action et de grève pour la journée du 4/07/2023.

Des consignes et instructions plus précises sur les modalités exactes du mouvement seront diffusées très rapidement.

Pr Sadek Beloucif
Président du Snam-HP

Dr Rachel Bocher
Présidente de l'INPH

Dr Norbert Skurnik
Président de la CMH